

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Bamidbar-Chavouote



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Bamidbar - Chavouote

« Chacun suivant son camp, chacun suivant son étendard » : la situation de chaque homme et le statut qu'il possède dépend du rôle qu'il doit remplir dans le monde

La Torah précise dans notre Paracha que les Bné Israël étaient rangés « *chacun suivant son étendard* », et plus loin, elle s'étend longuement sur l'ordre de ces étendards et la disposition de chaque tribu suivant le sien, lors de leurs trajets comme dans leurs campements. Rabbi Its'hak Radwil (Or Its'hak) pose à ce sujet une question :

« Il est surprenant, écrit-il, que la Torah raconte que chaque tribu possédait son étendard seulement dans le but de reconnaître sa place dans le camp, comme c'est le cas dans toutes les armées. Il est impensable qu'ici, cela en soit la raison. »

En d'autres termes, il est évident que le rôle des étendards n'est pas d'être un signe, comme il est d'usage parmi les autres nations. Il est certain que la Torah s'étend sur ce sujet car il contient un message utile pour toutes les générations, afin de nous enseigner une morale de vie et les sentiers de la droiture.

On ne pourra que s'étonner davantage en voyant ce que le Midrach rapporte à ce sujet (Tan'houma 14) :

« Lorsque le Saint-Béni-Soit-Il se dévoila sur le mont Sinaï, vingt-deux mille chars d'anges descendirent avec Lui (...) disposés sous des étendards. Lorsque les Bné Israël les virent, ils se mirent à désirer des étendards, et ils dirent : "Si seulement nous pouvions, nous aussi, avoir des étendards comme eux !" (...), comme il est écrit (Téhilim 20, 6) : 'נרננה בישועתך ובשם אלוקינו נהגול ימלא ה' [Nous louerons Ta délivrance et au Nom d'Hachem nous brandirons comme *étendard* "Hachem exaucera tous tes désirs"]. Le Saint-Béni-Soit-Il leur dit alors : "Vous avez désiré des

étendards, par votre vie, J'exaucerai votre désir" ("Hachem exaucera tous tes désirs"). **Sur le champ, le Saint-Béni-Soit-Il dévoila Son amour pour Israël et dit à Moché : "Va et dispose-les sous des étendards, selon ce qu'ils ont désiré : "Chacun sous son étendard suivant son signe" (...) et à l'avenir, c'est par le mérite des étendards que Je les délivrerai." »**

Il est nécessaire de comprendre ce que signifient ce désir des étendards et ce dévoilement d'amour qu'Hachem manifesta lorsqu'Il accéda à ce désir. En outre, quel est ce secret contenu dans les étendards que même les anges utilisent ?

Certains Tsadikim expliquent que cette Paracha **vient enraciner en l'homme la foi simple et pure dans notre Père céleste et dans le fait que tout ce qui arrive dans le monde est le fruit d'une providence individuelle et soigneusement calculée dans ses moindres limites.** Hachem "arrange" à l'homme sa place et "l'étendard" qui lui convient selon un calcul supérieur. **Et c'est aussi selon une immense sagesse qu'Il prodigue à chacun les conditions de vie qui, elles seules, peuvent lui permettre d'accomplir la volonté Divine.** Sans ces conditions, il est impossible pour l'homme d'accomplir son rôle d'une autre manière. En effet, on entend souvent les gens dire : « Ah ! Si seulement j'avais **la tête** d'untel, le **cerveau** d'untel, j'aurais pu comprendre et étudier la Torah. Si seulement j'avais **un cœur** comme Réouven et une bourse comme Chimone, je pourrais alors aider les veuves et les orphelins, les pauvres et ceux qui ont faim. Si j'habitais dans tel **endroit**, alors j'aurais... »

Mais, en réalité, sachons une chose : le Saint-Béni-Soit-Il, qui connaît tout ce qui est caché, connaît également ces "nombreux calculs" et est en mesure d'accomplir tous nos "bons conseils". Mais, c'est dans Sa

sagesse infinie qu'Il a placé chacun dans la situation dans laquelle il se trouve, afin que le Nom d'Hachem en soit grandi et sanctifié.

Rabbi Yérou'ham de Mir raconta au 'Hafetz 'Haïm qu'une fois à Pourim, alors que le vin avait fait son effet, Rabbi Naphtali Amsterdam se mit à crier vers son Maître, Rav Israël Salanter : « Rav, si seulement j'avais la **tête** du Chaagat Arié, le **cœur** du Yessod Haavoda, les **bons traits de caractère** du Rav, alors... » Rav Israël lui répondit : « Non, Naphtali, seulement avec **ta tête, ton cœur et tes traits de caractère !** »

Le 'Hafetz 'Haïm répliqua à Rabbi Yérou'ham : « Il existe une allusion à ce que tu viens de dire dans la Torah : il est écrit (Chémot 3, 5) : *"Parce que l'endroit sur lequel tu te tiens est une terre sacrée"* : **il n'est nul besoin de changer d'endroit ni de condition ; de là, de la situation dans laquelle tu te trouves, tu pourras t'élever !** »

Un jour, après la prière du matin, Rav Chemouel Louria, Av Beth Din de Safed, raconta une histoire qui arriva à un juif, habitant cette ville. Son heure était arrivée. Lorsqu'il se retrouva devant le Tribunal céleste et que son cas fut examiné, il fut trouvé dans une situation plus ou moins bonne. Néanmoins, il y avait quelques petits défauts à corriger qui obligeaient son âme à revenir dans ce monde. Il devait y naître de nouveau afin que, dans cette nouvelle vie, il puisse corriger ses voies et parfaire ainsi ce qui lui manquait. Son âme se mit à pleurer : « Maintenant, je sais ce que je dois corriger. Mais, lorsque j'arriverai dans le monde d'ici-bas en tant que nouveau-né, sans savoir ce que je dois réparer, que vais-je devenir ? Peut-être vais-je détériorer plutôt que réparer ? » Le Tribunal entendit ses arguments et on lui promit que lorsqu'il se réincarnerait dans ce monde, il se souviendrait de ce qu'il devrait réparer. L'âme, néanmoins, poursuivit sa plaidoirie : « Dans ma vie précédente, j'ai grandi dans une maison de gens craignant D. et intègres ; qui sait cette fois où je vais naître et quelle éducation vais-

je recevoir ! » On lui promit qu'il renaîtrait dans la maison d'où il venait. Mais l'âme se lamenta de nouveau : « Maintenant, j'arrive ici après des années d'étude de la Torah, et d'accomplissement des Mitsvot, en ayant peiné pendant longtemps pour tout ce qui concerne le travail spirituel. Certes, il me manque quelques acquis mais dans l'ensemble, j'ai quand même gagné beaucoup de Torah et de Mitsvot. Or, à présent, je vais redescendre dans le monde dénué de Torah, et je devrai tout réacquérir depuis le début. » De nouveau, on lui assura cette fois qu'il renaîtrait au même âge que celui qu'il avait en quittant ce monde et non pas comme un nouveau-né.

Tout l'auditoire éclata de rire : on n'avait pas entendu récemment parler d'un vieillard décédé à Safed, ni d'un bébé venant de naître. Par-dessus tout, on n'avait jamais entendu qu'un être nouveau était né à un âge déjà avancé dans la maison où il avait vécu jusqu'aux quelques jours précédant son décès !

Rav Chemouel désigna du doigt l'un des auditeurs en lui disant : « C'est de **toi** dont j'ai parlé ! » Puis, il en désigna un autre : « Et de **toi** ! » Et il passa ainsi en revue tous les gens autour de lui.

Son intention était de leur dire : « Voyez-vous, durant la nuit, vous avez rendu votre âme en dépôt au Créateur du monde. Et **pendant cette nuit, le Saint-Béni-Soit-Il a décidé de vous la rendre dans la même maison, au même âge et dans le même état où elle était lorsque vous lui avez remise au moment d'aller dormir.** Il vous incombe donc de vous prendre en main et de comprendre que vous êtes revenus dans ce monde en vous levant ce matin. Dès lors, emparez-vous de Torah et de Mitsvot ! » En passant, on comprend également que **le Saint-Béni-Soit-Il prépare pour chacun, selon un calcul bien précis, la possibilité de réparer exactement ce qui doit l'être, ni plus ni moins.**

Lors du don de la Torah, les Bné Israël virent le Saint-Béni-Soit-Il descendre dans ce monde avec des légions et des légions d'anges, et ils constatèrent quelque chose de formidable : aucun ange ne jalousait l'autre, mais **chacun se tenait à sa place sans même songer à prendre celle de l'autre**. Par exemple, l'ange Mikhaël n'éprouvait aucune jalousie ni ne désirait pénétrer dans le domaine de l'ange Gabriel. Aucun ne désirait être à une autre place que la sienne. Au contraire, chacun donnait avec amour la permission à l'autre de sanctifier son Créateur. Les Bné Israël comprirent alors l'importance de cette vertu et perçurent, qu'au contraire, c'était de cette manière que la gloire d'Hachem était grandie. Chacun prend toute sa valeur et son importance précisément lorsqu'il remplit le rôle qui lui a été assigné par le Ciel. Un "petit" qui remplit sa mission a autant d'importance dans le Ciel qu'un "grand" qui en fait de même, ni plus ni moins ! C'est pourquoi le **Saint-Béni-Soit-Il leur dit : « Vous avez désiré des étendards ? Par votre vie, J'exaucerai votre requête : "Hachem exaucera tous tes désirs !" »**

Le Jugement de Chavouote : le nouvel an de la Torah, pour mériter l'aide d'Hachem dans l'étude et dans le service Divin pour l'année à venir

Le Chla'h Hakadoch rapporte au nom du Tolaat Yaakov l'enseignement suivant :

« Sache, écrit-il, que de même qu'à Roch Hachana, Hachem examine les actes des hommes car c'est le jour de la création originelle et le commencement du monde, il en est ainsi le jour du don de la Torah. Au cours de ce jour de renouvellement, le monde fait l'objet d'un jugement sur les fruits de l'arbre, comme il est enseigné : « A Chavouote, le monde est jugé **sur les fruits de l'arbre**. » (Roch Hachana 16a) Et on a déjà expliqué que les fruits dont il s'agit sont les âmes qui se sont détachées de l'arbre du Saint-Béni-Soit-Il, car le monde est jugé alors sur la Torah qui a été donnée en ce jour et

qui n'a pas été étudiée. C'est le sens de l'expression "les fruits de l'arbre", à savoir, ceux qui ne sont pas arrivés à maturation et n'ont pas abouti à la Torah et aux Mitsvot comme il se devait. »

Le Sefat Emet (Chavouote 5661(1901)) écrit également à propos de la coutume d'étudier la Torah la nuit de Chavouote :

« Il est enseigné Avot (2, 12) : "Sois disposé à étudier la Torah, car elle ne te viendra pas **en héritage**." Or, il est pourtant écrit d'autre part (Dévarim 33, 4) : "Elle est un *héritage pour l'assemblée de Yaakov*." Il convient donc d'expliquer que la Torah est dénommée עץ חיים, un **arbre de vie**, et **de même qu'un arbre donne des fruits chaque année, de même la sainte Torah donne des fruits chaque année**. C'est pourquoi on est jugé à Chavouote sur les fruits de l'arbre, car on est jugé sur le renouvellement de la Torah appelée עץ חיים, l'arbre de vie. Et cette fête est également appelée חג הביכורים, la fête des prémices, en allusion au thème du renouvellement.

« Il est enseigné (Midrach Tan'houma Yitro 11), ajoute-t-il, que la partie de la Torah qui fut transmise par les prophètes et les Sages dans toutes les générations avait déjà été reçue lors du don de la Torah, mais elle attendait d'être expliquée à son heure par chacun d'entre eux. **De même, à chaque fête de Chavouote, qui est "l'époque du don de notre Torah", les Bné Israël reçoivent une nouvelle part de celle-ci qui leur est octroyée cette année, et c'est à eux, ensuite, de la concrétiser, chacune en son temps. Cette nouvelle part de Torah dépend de la manière dont chacun s'y prépare**. Cela permet de comprendre l'enseignement de la Michna : "Sois disposé à étudier la Torah, car elle ne te viendra pas en héritage" : chacun doit, en effet, se préparer à recevoir la nouvelle part de Torah qui lui est réservée personnellement cette année, car elle n'est pas un héritage fixe, mais elle se renouvelle chaque fois. **Et ce jour est la source de sa Torah pour toute l'année.** »

Dans le même esprit, on rapporte au nom du Avné Nézer que ces jours-ci correspondent à une période d'ensemencement. Selon ce qu'un homme ensemence à ce moment-là, il récoltera plus tard au moment de la moisson. Dans son livre "Dérekhamélekh", le Rav Piézéna suit la même idée et explique que chaque juif reçoit à Chavouote une prophétie scellée qui constitue la part de Torah qu'il est amené à acquérir dans le courant de l'année. Néanmoins, celle-ci lui est voilée et dissimulée. Les perceptions ainsi que les "éclaircs de compréhension" dont il bénéficie au milieu de l'année sont, en fait, des émanations qui proviennent de cette réserve qu'il a reçue à Chavouote.

C'est sur ce point que le Rav de Amechinov attirera l'attention d'un de ses

'Hassidim, la veille de Chavouote :

« Ne sois pas idiot !, lui dit-il. » Et lorsque ce dernier lui demanda ce qu'il voulait dire, il expliqua :

« La Guemara (Haguiga 4a) enseigne : "Qui est appelé 'idiot'¹ ? C'est celui qui perd ce qu'on lui donne." Or, à présent, on donne à l'homme un moment propice pour s'élever et agrandir son patrimoine spirituel. S'il ne veille pas à capter de la lumière et de l'émanation spirituelle qui descend à ce moment d'En-Haut, il s'avère qu'il perd ce qu'on lui donne ! »

« Notre Père, Père de miséricorde »² : la nécessité de la prière afin de réussir dans la Torah, en particulier en ce jour

Il est évident que si ce jour est le celui du "jugement de la vie spirituelle", c'est le moment de pleurer et de prier afin de mériter effectivement de recevoir la Torah, de réussir dans son étude et de parvenir à la crainte d'Hachem dans toute sa pureté. Nous serons alors en mesure d'opérer de grandes

délivrances dans le domaine spirituel. Nous mériterons de recevoir réellement la Torah, d'un cœur entier, nous et notre descendance, de voir nos enfants et nos petits-enfants s'adonner à son étude et accomplir les Mitsvot en paix, comme l'écrit le Pélé Yoèts : **« Comme il est bon d'accomplir chaque chose en son temps, d'épancher son âme durant ces jours-ci et en ce jour, afin de mériter de recevoir, ainsi que nos enfants, la couronne de la Torah, de l'étudier, de l'enseigner, de la garder et de l'accomplir. »**

Le 'Hidouché Harim (rapporté maintes fois dans le Sefat Emet) explique ainsi la raison de la lecture de la Méguilat Ruth durant la fête de Chavouote : à la fin de la Méguila, dit-il, il y est question de la naissance de David Hamélekh, l'auteur des psaumes du peuple d'Israël, qui a "abreuvé le Saint-Béni-Soit-Il de ses cantiques et de ses louanges" (Brakhot 7b). C'est à son propos qu'il a été dit : **« Je suis une prière »** (Téhilim 109, 4), afin de nous enseigner **que la Torah est indissociable de la prière tout comme la prière, de la Torah.**

Le Targoum Yonathan traduit ainsi les paroles de Yitro prononcées à l'intention de Moché Rabbénou : **« Et tu les mettras en garde sur les préceptes et sur les lois, et tu leur feras savoir la voie dans laquelle ils iront »** (Chémot 18, 20) : **« Tu leur feras savoir la prière qu'ils diront dans leurs synagogues. »** Bien qu'il ne soit rien mentionné d'autre dans ce verset que l'étude des lois : **« sur les préceptes et sur les lois »**, sa traduction évoque la nécessité de prier, d'épancher son cœur devant Hachem pour réussir dans la Torah et les Mitsvot.

Rav Azriel Leibovitch fut le Av Beth Din de Wien aux Etats-Unis, et l'élève du Lévousché Mordékhi de Mada, l'un des grands décisionnaires d'avant la Choa. Une fois, Rav Azriel demanda à son illustre Maître :

1. Et qui, de ce fait, est exempt de toutes les Mitsvot comme un mineur (N.d.t).

2. Rituel de la prière quotidienne (N.d.t).

« Notre Rav a pris comme gendre le Maharits Douchinski. Pourquoi l'a-t-il choisi au détriment de tous les autres Ba'hourim très doués de la Yéchiva ? Il y en avait pourtant beaucoup d'autres assidus, d'autres "lions". Qu'avait-il de plus ?

-Lorsque ma fille arriva en âge de se marier, répondit-il, je me rendis à la grande Yéchiva de Presbourg dirigée par le Chévète Sofer. Le Roch Yéchiva me demanda ce que je recherchais comme Ba'hour, et je lui répondis que je voulais un garçon de qualité. Il me dit alors : "Pour faire ce choix, je ne peux pas vous aider. Entrez vous-même dans la Yéchiva et choisissez votre fruit de prédilection !" Effectivement, en y entrant, j'y trouvai de vrais "lions", des Ba'hourim assidus, de véritables "géants" en Torah, et je ne sus qui choisir. Mes yeux furent, en passant, attirés par un Ba'hour assis en train de pleurer. Je continuai néanmoins mon tour, et ne sachant que décider, j'informai le Roch Yéchiva que je restais dormir ici et que je reviendrai le lendemain pour prospecter à nouveau. Lorsque j'entrai le lendemain au Beth Hamidrache, j'aperçus à nouveau le même Ba'hour en train de pleurer. Il suscita ma compassion. Peut-être manquait-il de quelque chose ou l'avait-on vexé ? Je m'approchai de lui et lui demandai : "Cher Ba'hour, pourquoi pleures-tu ? En quoi pourrais-je t'aider ? » Mais, il me répondit : "Vous ne pouvez pas m'aider." Même lorsque j'insistai, il me fit la même réponse. Je partis me renseigner sur lui auprès du Roch Yéchiva qui l'appela pour lui demander la raison de ses pleurs. "Il ne me manque rien, répondit-il, seulement voici déjà plusieurs jours que je suis assis sur un Tossefote difficile et que je ne parviens pas du tout à en comprendre le véritable sens. Je n'arrive pas à continuer l'étude de cette Guemara ni à m'endormir. Je ne peux plus continuer ainsi, et c'est pourquoi je pleure en espérant qu'Hachem éclaire mes yeux !" J'annonçai alors : "C'est un comme lui que je cherche, c'est ce Ba'hour que je veux, parce que je suis certain qu'il réussira dans la Torah

jusqu'à devenir un Gadol parmi le peuple d'Israël !" »

Le Lévoudé Mordékhi nous apprend qu'il ne faut pas nous imaginer qu'il choisit son gendre uniquement pour ses connaissances. Pas du tout ! Il le choisit seulement parce qu'il pleura pour n'avoir pas mérité de comprendre, et que loin de se décourager, il pleura sans relâche. Cette attitude est ce qui le décida à considérer que c'était le gendre qui lui convenait. En ces jours de préparation au don de la Torah, cela nous enseigne que **seul celui qui "veut" et désire ardemment, avec des suppliques et des larmes, une volonté forte et brûlante, savoir et comprendre, étudier et acquérir la sagesse, seulement lui, le Saint-Béni-Soit-Il le choisira pour être "Hatane Torah" !**

"Le Dérech Eretz doit précéder La Torah" : veiller particulièrement aux Mitsvot envers son prochain !

Le Mabite fait remarquer (Beth Elokim ; Chaar Ha 'Hassidoute § 12) que les cinq premiers commandements des tables de la Loi, qui furent écrits sur la table de droite, concernent les Mitsvot de l'homme envers Hachem (אנכי... לא יהיה לה, ...) alors que les cinq derniers commandements parlent des devoirs de l'homme envers son prochain (comme : *Ne tue point, ne vole pas*). Si l'on réfléchit, on s'apercevra que les commandements concernant l'homme envers son prochain sont beaucoup plus longs que ceux concernant l'homme envers son Créateur. Or, les deux tables étant de dimension égale, force est d'admettre **que les lettres des derniers commandements étaient beaucoup plus grosses que celles des premiers**. Cette différence existe pour que l'homme veille davantage à ses devoirs envers son prochain, qu'il ne veille à ceux envers D., car c'est le plus important, comme l'écrit le Roch dans son commentaire sur le traité de Péa (1, 1) :

« Car le Saint-Béni-Soit-Il désire davantage les Mitsvot dans lesquelles l'homme accomplit également la volonté des créatures, plus que les Mitsvot de

l'homme envers son Créateur. » Nos Sages ont d'ailleurs enseigné (Sota 14a) : « La Torah **commence** par de la bienfaisance et **se termine** par de la bienfaisance. »

Lorsque le Rav de Poniévitch construisit sa grande Yéchiva à Bné Brak, il bâtit dans le même temps un centre d'accueil pour les enfants rescapés de la Choa qui n'avaient ni père et ni mère, et ne trouvaient pas de refuge. Là-bas, on leur prodiguait tout ce qui leur manquait : nourriture, gîte, vêtements et tous leurs besoins, tant matériels que spirituels. A cette époque, lorsqu'il fut confronté une fois à des difficultés financières,

on lui demanda pourquoi il s'occupait de deux choses en même temps. Ne valait-il pas mieux fonder la Yéchiva, et seulement ensuite, lorsque celle-ci aurait été bien établie, le Rav aurait été plus disponible pour ouvrir un autre centre.

« Nos Sages ont enseigné (Sota 14a) : "La Torah commence par de la bienfaisance et se termine par de la bienfaisance." Cela signifie que si l'on veut que la Yéchiva réussisse, il nous incombe de nous occuper en même temps de bienfaisance. Car l'un sans l'autre ne peut subsister ! »

הזופיע!

הדפשו!

על
פרקי
אבות

נערך ונלקט
מתוך תוכן
דברי שיחותיו של
מורינו הגה"צ
רבי אברהם אלימלך
בידרמן שליט"א



הפצה:

אר"י: 1800-22-55-66
ארה"ב: 437-0054 (718)

ניתן להשיג בכל חנויות הספרים